

PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 3 JUILLET 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 3 juillet 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard. Le Conseiller Sylvain Lavoie est absent.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-07-03/96

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4.0 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018**

2018-07-03/97

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 juin 2018.

PROCÈS VERBAUX

2018-07-03/98

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de juin et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

6.0 RAPPORTS

6.1 **Comités externes :**

1) MRC :

Rapport de la mairesse :

- GMR : avancement du PGMR.
- Les écocentres sont bien utilisés.
- Écoconseillères.
- Récup-Estrie.

2) Incendies :

Rapport du Conseiller Anthony Laroche :

- Retour sur la rencontre du 18 juin.
- 171 visites d'inspection restent à effectuer durant l'année.
- Dossier camion-échelle.
- Collecte de sang des pompiers le 22 août prochain.

3) Régie des déchets :

- Rapport du Conseiller Fernando Sanchez.
- Visite de la régie.

4) TCCC :

- Assemblée générale annuelle a eu lieu le 7 juin dernier.
- Anthony Laroche a été réélu comme trésorier.
- Résumé de l'année à la TCCC.

5) Coopérative de solidarité :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne sur le dernier CA et rapport financier.
- Demande de payer 2 versements, juillet et décembre.

6) Comité famille et aînés :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne sur la réunion du 18 juin dernier.
- Prochaine rencontre prévue le 10 septembre.

6.2 **Services internes :**

1) Voirie, aqueduc, égout :

- Rapport de l'inspecteur en voirie.

2) Loisirs

Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :

- La journée de la pêche fut un succès.
- Jeux au parc Nelson sont installés et des arbres plantés.
- Fête de la Saint-Jean au parc Nelson fût un succès.

PROCÈS-VERBAUX

6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :

- 1) Nouveau programme d'aide à la voirie locale.
- 2) Rapport sur le service d'animation estival.
- 3) Suivi des travaux T1-T2 sur ch. Parker : calendrier des travaux.
- 4) Suivi des installations septiques et demande d'aide financière par un citoyen (refusée par le conseil).
- 5) Balayage de rue de l'entrée du village par le MTQ(an prochain)
- 6) Mise en demeure de Bell Canada.

6.4 Rapport de la mairesse :

- 1) Retour sur l'assemblée générale annuelle du 7 juin du CAB.
- 2) Retour sur la rencontre des PÉPINES.

7.0 TRÉSORERIE :

7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2018-07-03/99

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7536 à 7576 inclusivement. Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 112 723.90\$.

7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.2.1 FACTURE DE PROTEKNA – SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR OUVERTURE D'UNE RUE SUR PARKER ET ÉGLISE

2018-07-03/100

CONSIDÉRANT que des coûts supplémentaires s'ajoutent au niveau de la surveillance des travaux pour l'ouverture d'une rue entre le chemin Parker et Église;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité de payer la facture de 2605.50\$ malgré les coûts plus élevés que l'estimation initiale. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.3 DÉPÔT AU CONSEIL

7.3.1 RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2018

Le directeur général dépose le rapport financier au 30 juin 2018 aux membres du conseil.

7.3.2 LISTE DES TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES 2017

Le directeur général dépose la liste des taxes municipales impayées pour l'année 2017.

PROCÈS VERBAUX

8.0 RÉSOLUTIONS

8.1 AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES SELON LE CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES PRÉPARÉ PAR HB ARCHIVISTE

2018-07-03/101

CONSIDÉRANT que des travaux de classement d'archives ont été effectués dans la semaine du 11 juin ;

CONSIDÉRANT que HB Archivistes a effectué le tri des documents à conserver et ceux à détruire ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'autoriser la destruction des archives selon la liste préparée par HB archivistes en mandatant le directeur général à veiller à la destruction de ceux-ci.

8.2 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ PORTANT SUR LA MISE EN COMMUN D'UNE RESSOURCE EN GÉNIE MUNICIPAL

2018-07-03/102

ATTENDU que les municipalités avec des services d'aqueduc et/ou d'eaux usées sont appelées à relever plusieurs défis (exigences du ministère de l'Environnement, complexité des interventions, besoins grandissants en regard de la formation, etc.) ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2018-01-17, la MRC de Coaticook a déposé une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du nouveau programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux, et ce pour la réalisation d'une étude d'opportunité portant sur la mise en commun d'une ressource humaine pour les services en eaux usées et eau potable pour les municipalités locales de Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et Waterville ;

ATTENDU que les MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François ont également adressé une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité portant sur la mise en commun d'une ressource en génie municipal ;

ATTENDU que certaines municipalités de ces MRC auraient également un intérêt à participer à l'étude d'opportunité portant sur la mise en commun d'une ressource humaine pour les services en eaux usées et eau potable de la MRC de Coaticook et aimeraient savoir si des municipalités de la MRC de Coaticook auraient à leur tour un intérêt à participer à leur étude d'opportunité portant sur la mise en commun d'une ressource en génie municipal ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'indiquer à la MRC de Coaticook, que la Municipalité de Dixville désire participer à l'étude d'opportunité portant sur la

PROCÈS-VERBAUX



mise en commun d'une ressource en génie municipal des MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François, tel que présenté.

8.3 VENTES DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 8 NOVEMBRE 2018 – EXTRAIT DE L'ÉTAT

2018-07-03/103

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité :

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2018 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2017 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes 2018 aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

8.4 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – LE 8 NOVEMBRE 2018 – AUTORISATION AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

2018-07-03/104

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 537 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

PROCÈS VERBAUX



IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité :

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de Dixville, le montant des taxes dues, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra le jeudi 8 novembre 2018 ;
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer, au nom de la Municipalité de Dixville, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudé;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- d. D'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2018, et ce sujet à la vente à l'enchère.

9.0 **AVIS DE MOTION**

Aucun.

10.0 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun.

11.0 **AFFAIRES NOUVELLES**

11.1 **SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'accorder la somme de :

- 300 \$ à Caroline Salvail et Julien Cloutier, 7^e enfant, bébé Maverick.

Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

PROCÈS-VERBAUX

- 2018-07-03/106
- 11.2 ACTION SAINT-FRANÇOIS – MEMBRE CORPORATIF
- CONSIDÉRANT** que l'organisme environnemental « Action Saint-François » travaille à l'assainissement, la restauration, l'aménagement et la protection des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-François.
- CONSIDÉRANT** que l'organisme s'emploie à réaliser des actions concrètes sur le terrain et œuvre à sensibiliser la population à l'importance de la qualité de l'eau et favorise l'implication citoyenne dans différentes activités.
- IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'accorder la somme de 150 \$ à titre de « Membre corporatif » afin d'adhérer à l'organisme. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.
- 2018-07-03/107
- 11.3 AIDE FINANCIÈRE – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE DIXVILLE
- CONSIDÉRANT** la demande de la SADC de verser deux versements, celui de juillet et devancer le versement de décembre et de déroger à l'échéancier prévu à cet effet, résolution 2018-06-04/89.
- IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser deux versements (juillet et décembre) au montant de 2,142.86 \$ chacun. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.
- 12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- Aucune.

PROCÈS VERBAUX



2018-07-03/108

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h50.

Secrétaire-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.